



## Accès résidence privée

Par **patou13**, le **04/11/2016** à **17:14**

Bonjour,

J'habite une résidence privée fermée avec une barrière. Le syndic vient de procéder au changement de télécommande ouvrant cette dernière, et, on n'estime que, n'ayant pas de place de parking à l'intérieur, je n'en ai pas besoin. Cela ne me gêne pas outre mesure, car, on a pris l'habitude de se garer à l'extérieur. Seulement lorsque je fais mes courses, pour les rentrer chez moi, il faut déjà que je trouve une place pas trop loin, et, qu'ensuite je fasse les navettes chargées de mes courses de la voiture à chez moi. Sachant que si je trouve une place devant la résidence, une distance d'un minimum de 60 mètres me reste à faire. Puis je exige du syndic qu'il me fournisse une télécommande pour faciliter le transport de mes achats ( imaginez si c'est quelque chose de lourd) ? cordialement